

NE DIVULGUE PAS LES PÉCHÉS DES MUSULMANS !

Allah a dit dans Son noble Livre :

﴿إِنَّ الَّذِينَ يُحِبُّونَ أَنْ تَشِيعَ الْفَاحِشَةُ فِي الَّذِينَ آمَنُوا لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَاللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ﴾

« **Ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi les croyants auront un châtement douloureux, ici-bas comme dans l'au-delà. Allah sait, et vous, vous ne savez pas.** »¹.

L'Imam Al-Boukhari -qu'Allah lui fasse miséricorde- a rapporté dans « *al-adab al-moufrad* » que Ali Ibn Abi Talib -qu'Allah l'agrée- a dit : « **Celui qui pratique la turpitude et celui qui la propage sont égaux dans le péché.** ».

Il a aussi rapporté dans « *al-adab al-moufrad* » que Shoubayl Ibn 'Awf -qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « **On disait auparavant que celui qui entend la turpitude puis la propage est alors semblable à celui l'ayant commis.** ».

L'Imam Ibn Abi Hatim a rapporté que 'Ata Ibn Abi Rabah -qu'Allah leur fasse miséricorde- a dit : « **Celui qui propage la turpitude, alors que le châtement soit sur lui, même s'il est véridique !** ».

Il a aussi rapporté que Khalid Ibn Ma'dan -qu'Allah leur fasse miséricorde- a dit : « **Celui qui rapporte ce que ses yeux ont vu et ce que ses oreilles ont entendu fait alors partie de « **ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi les croyants** ».** »².

L'Imam Ibn Rajab Al-Hanbali -qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « **Certains ministres vertueux ont dit à des gens ordonnant le bien : fais ton possible pour couvrir les désobéissants car l'exposition de leurs péchés est une honte pour les gens de l'Islam. Et la meilleure des choses est de cacher les défauts.** »³.



TRADUIT ET PUBLIÉ PAR AN-NASSIHA.COM

<http://an-nassiha.com>

¹ Sourate an-nour, verset 19.

² Voir : *ad-dourr al-manthour fi at-tafsir bil-mathour* (6/161)

³ Voir : Tafsir Ibn Rajab (2/34)